

HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

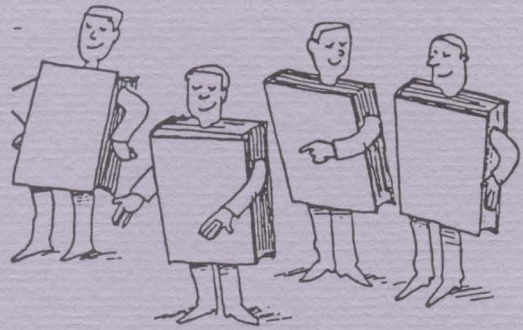


No 50

Novembre 1996

Genève

Ce qu'ils ont dit



Sam était passé des centaines de fois devant la bibliothèque, depuis qu'il habitait à Junction City, mais c'était la première fois qu'il la regardait vraiment. Or il découvrit une chose plutôt stupéfiante : que le bâtiment lui inspirait un sentiment de répulsion immédiat.

La bibliothèque municipale de Junction City se tenait au coin de State Street et Miller Avenue, cube de granit aux fenêtres tellement étroites qu'on aurait dit des meurtrières. Un toit d'ardoise dépassait sur les quatre côtés, et lorsqu'on approchait de la façade, la combinaison des fenêtres avec l'ombre projetée par l'avant-toit donnait au bâtiment une tête enfrognée de robot de pierre. Il s'agissait d'un style de construction plutôt courant dans l'Iowa... Du printemps à l'automne, l'aspect sinistre du bâtiment était atténué par la présence du feuillage des érables qui l'entouraient et formaient une sorte de bosquet, mais pour le moment, en cette fin d'hiver de l'Iowa, les arbres étaient encore dépouillés et la bibliothèque avait l'air d'un mausolée géant.

Il ne l'aimait pas; elle le mettait mal à l'aise; il ne savait pas pour quelle raison. Après tout, se répéta-t-il, ce n'était qu'une bibliothèque, pas les cachots de l'Inquisition...

Sam s'était remis à marcher, mais il s'arrêta soudain, le front plissé. Quelle curieuse idée, tout de même; on aurait dit qu'elle était sortie de nulle part. Quelle différence cela faisait-il, qu'il y eût ou non des buissons en bordure de la bibliothèque ? Il l'ignorait. En revanche cela eut un effet quasi magique sur lui. Son hésitation (inhabituelle chez lui) disparut, et il reprit la direction du bâtiment dont il grimpa les quatre marches. Il s'arrêta sur le perron, de nouveau un peu mal à l'aise, sans pouvoir dire pourquoi... sauf que l'endroit paraissait bizarrement désert. Il posa la main sur la poignée de la porte en pensant : *Je parie qu'elle est fermée. Que la bibliothèque n'ouvre pas les vendredis après-midi.* Cette pensée avait quelque chose d'étrangement réconfortant.

Mais le loquet de style désuet céda sous sa poussée, et la lourde porte pivota sans bruit vers l'intérieur. Sam pénétra dans un petit hall, dont le sol de marbre était fait d'un damier de carreaux noirs et blancs. Un chevalet se dressait au milieu de ce hall, exhibant un panneau. Le message écrit dessus était rédigé en très grands caractères.

SILENCE !

lisait-on. Non pas

LE SILENCE EST D'OR

ou encore,

PAS DE BRUIT, S'IL VOUS PLAÎT

mais simplement cet ordre comminatoire :

SILENCE!

Il avança sur le sol de marbre, passa à la gauche du chevalet, allégeant inconsciemment le poids de ses talons pour ne pas faire claquer ses chaussures, et pénétra dans la salle principale de la bibliothèque de Junction City...

L'air, ici, semblait plus oppressant que l'air normal, et ne paraissait pas conduire la lumière comme il aurait dû. Le silence était aussi une épaisse couverture. Aussi glacé que de la neige.

La bibliothèque était déserte...

Il changea de position, leva les yeux et tomba sur une devise accrochée au mur :

*Si vous voulez savoir comment un
homme traite sa femme et ses enfants,
regardez comment il traite ses livres*
Ralph Waldo Emerson

LES « P' TITS PAPIERS » DU PRÉSIDENT... ET DU DÉLÉGUÉ

Le nom de Crans-Montana est désormais associé à l'un des deux ou trois meilleurs congrès BBS qu'il m'a été donné de vivre depuis une quinzaine d'années. Une excellente partie scientifique (conférences, tables rondes et « speaker's corner »), une ambiance chaleureuse et, « last but not least », une **Assemblée générale marquée par l'élection à la présidence de la BBS de notre amie Marie-Claude TROEHLER**, puis par un discours d'investiture plein de sensibilité, qui a touché plus d'un participant.

L'AGBD peut être fière de compter parmi ses membres la première présidente de la BBS, association qui aura attendu 99 ans avant de nommer une femme à sa tête...¹ Notre association, dont elle a fait un éloge émouvant dans son discours, lui souhaite plein succès dans ses nouvelles fonctions et l'assure de son soutien amical et indéfectible, tout en se réjouissant de la voir continuer à participer à ses propres activités.

« Midi-AGBD »

Les papillons ci-joints vous renseignent sur les prochaines conférences qui auront lieu en décembre et en janvier prochains, sur des sujets « chauds » : la sauvegarde du patrimoine audiovisuel et l'évolution du paysage de la formation en information documentaire. Pour le reste... je renouvelle mon précédent appel :

si vous avez des idées, des suggestions, faites-le nous savoir ! Et montrez-nous votre intérêt... en participant à ces conférences... ou votre désintérêt... en nous faisant part de vos critiques... Mais, dans tous les cas...

MA - NI - FES - TEZ-VOUS, que diable !!!!!...

A la découverte de la Bibliothèque de France...

Un autre papillon, lui aussi joint à cet envoi, vous permettra de vous inscrire au voyage d'étude organisé conjointement avec la Commission de formation continue de la BBS, du mercredi 10 septembre 1997 en soirée au dimanche 14 septembre 1997. Profitez du Jeûne Genevois pour découvrir la bibliothèque dont François Mitterrand fut l'artisan !

Assemblée générale 1997

Notez d'ores et déjà dans votre agenda la date du **lundi 10 mars 1997** : notre Assemblée générale se déroulera ce soir-là selon une coutume maintenant bien établie dans le foyer du Centre paroissial de Malagnou. L'ordre du jour ainsi que mon rapport annuel vous parviendront par courrier au début février prochain.

¹ Précisons encore qu'une autre collègue, elle aussi Romande, a été brillamment élue au Comité-directeur de la BBS : il s'agit de Danielle MINCIO, responsable du Département des manuscrits à la BCU de Lausanne-Dorigny, personnalité dynamique qui entretient des liens étroits avec l'E.S.I.D. (enseignement, direction de travaux de diplômés, encadrement de stagiaires)

25 ans de l'AGBD

Réservez également votre **soirée du jeudi 29 mai 1997** : c'est en effet la date choisie pour le repas qui marquera le vingt-cinquième anniversaire de notre association. Des détails suivront... l'an prochain !

Quant au **numéro spécial de « Hors-Texte »**, il paraîtra durant l'été 1997² Le Comité de rédaction, avec la collaboration du soussigné, a fait une sélection subjective d'une dizaine de thèmes que je ne déflorerai pas ici !. Chacun d'entre eux sera traité dans un style concis, ce dans la mesure du possible par trois personnes différentes : un(e) bibliothécaire connaisseur ou connaisseuse privilégié(e) du thème concerné, un(e) bibliothécaire « spectateur » ou « spectatrice » et un(e) non-professionnel(le) qui parle du même thème « en miroir ».

Chaque thème sera en outre traité en tenant compte du principe directeur suivant : les aspects humains devront être mis en exergue, à savoir ce qui, autour de chaque thème, concerne ou influence directement les professionnels dans leur travail quotidien.

Le Comité a donné son feu vert au Comité de rédaction de « Hors-Texte » pour l'élaboration de ce numéro spécial qui représentera un investissement financier relativement important pour notre association : il est par conséquent souhaitable de trouver quelques **sponsors...** **Nous attendons toute proposition allant dans ce sens et vous remercions d'y penser !**

Le Comité est attentif...

- à la problématique de **l'équivalence des diplômes EBG/E.S.I.D. et ABS/BBS avec les futurs diplômes de « Spécialiste en information et documentation HES »**. Cette question fera probablement l'objet d'une information lors de notre prochaine Assemblée générale
- à la situation difficile de **l'Association Filigrane et du Centre de documentation sur la condition féminine et l'égalité**, avec laquelle des contacts ont été pris depuis le licenciement de leur documentaliste pour raisons budgétaires
- aux mesures étudiées par le Conseil administratif dans la perspective d'une **amélioration de l'équilibre budgétaire de la Ville de Genève**, parmi lesquelles un **projet d'abonnement payant aux Bibliothèques municipales**. S'agissant d'une véritable « révolution culturelle », votre Comité regrette le fait que les autorités semblent rechercher uniquement de nouvelles recettes financières, sans pour autant offrir des services supplémentaires à valeur ajoutée qui, seuls pourraient justifier un abonnement. Votre Comité attend des informations complémentaires et se réserve le droit d'intervenir auprès du public par l'intermédiaire de la presse
- au souhait de la BBS consistant à organiser, dans le cadre des manifestations entourant son centième anniversaire, une **journée portes ouvertes dans toutes les bibliothèques de notre pays, le dimanche 25 mai 1997**. Interpellé par plusieurs collègues qui estiment très maladroit le choix d'un dimanche, il a suggéré, dans un premier temps, de protester directement auprès du Comité-directeur.

Bon Noël et heureuse Nouvelle Année à toutes et à tous !

Michel GORIN

² Deux numéros paraîtront en 1997 : ce numéro spécial et le numéro du début décembre

Nouvelles de l'E.S.I.D.

Au cours de l'année scolaire achevée le domaine « Communication », sous la conduite de Véronique HADENGUE, a poursuivi son évolution et reçu un nouveau nom, *Lecture et communication*, qui marque la volonté de placer ces enseignements dans un cadre spécifiquement professionnel.

Les cours de ce domaine permettent aux étudiants à la fois d'explorer les réalités psychologiques et sociologiques de la lecture, et de connaître les aspects tant théoriques que pratiques de la communication pour les spécialistes de l'information documentaire: expression écrite et orale, relations avec les usagers et les collègues.

Le programme de l'E.S.I.D. comprend de nombreux cours consacrés à l'audiovisuel et, depuis ces dernières années, au multimédia. Il nous a paru nécessaire de mener ces derniers mois une réflexion globale à ce sujet, incluant une large consultation des milieux professionnels concernés.

Elle a mis en évidence la nécessité de fonder cette partie de l'enseignement sur la connaissance de la place de ces médias dans notre culture et sur l'analyse de l'image et du son. Ces éléments feront l'objet dès 1997-1998 d'un nouveau cours en 1^{ère} année, base théorique à partir de laquelle se structureront les cours techniques du programme.

Le programme du CESID n'avait pas connu de modification depuis ses débuts en 1987. Un petit groupe de travail a élaboré des propositions pour la rentrée de 1997; le renouveau prendra deux formes:

- un recentrage de l'enseignement autour des aspects spécifiquement documentaires,
- l'introduction d'une spécialisation courte (100 h.) en fin d'études; les étudiants de la volée 1997-1999 auront le choix entre « Audiovisuel et multimédia » et « Conservateur et bibliothécaire scientifique ».

L'E.S.I.D. continue de suivre activement le dossier « Hautes Ecoles spécialisées » (HES). Dans la perspective de la fin de la formation BBS après 1998, nous examinons actuellement s'il est nécessaire de développer une formation en emploi, possibilité que prévoit la loi HES.

Nous avons procédé à une première consultation de la profession, et une deuxième consultation est prévue pour affiner les résultats. D'ici quelques mois nous aurons déterminé si nous pourrions offrir une formation en emploi en plus de la formation à plein temps dans le cadre d'une HES.

L'Ecole souhaitait depuis longtemps se doter d'une structure pour la recherche appliquée en information documentaire, ce que la loi HES rend même obligatoire. Nous avons posé ce printemps les premiers jalons d'une unité de recherche (UR), pour laquelle 12 heures de travail hebdomadaires sont réservées dès cet automne. Une première recherche sera menée par Véronique HADENGUE et Jacqueline DESCHAMPS sur « l'avenir professionnel de nos étudiants », après quatre volées de diplômés E.S.I.D.

Enfin nous avons eu la joie d'apprendre lors du Congrès BBS de Crans-Montana en septembre que la toute nouvelle ordonnance fédérale sur les HES reconnaît officiellement la formation en information documentaire. Les diplômés HES porteront le titre de « spécialistes en information et documentation ».

La traditionnelle cérémonie de remise des diplômes aux nouveaux « BDA » (volée 1994-1996) a eu lieu le 14 octobre 1996 en présence d'un public nombreux. Ce fut pour le tout jeune retraité de la BPU Jean-Daniel CANDAUX l'occasion de faire passer à « Monsieur SIBIL » un sévère et spirituel examen, exercice destiné à illustrer un message profondément humaniste: toujours défendre la qualité dans notre travail, sans rien sacrifier à l'idolâtrie de la rentabilité à tout prix.

François Burgy, E.S.I.D.

Travaux de diplôme de l'E.S.I.D.

14 octobre 1996

Véronique AMMON

Ecole romande de psychomotricité : archives

Anne BERTSCHY

Catalogage de cartes géographiques européennes du XVIII^{ème} siècle à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

Gil BOULENGER

Analyse et modification de la « liste thèmes » de l'Agence photo Strates ★

Noëlle CORBOZ et Joëlle LONGCHAMP

La Bibliothèque du Musée des arts décoratifs de la Ville de Lausanne

Karin DENIS

Traitement du fonds d'ouvrages ethnographiques du Musée cantonal d'histoire et d'ethnographie de Valère, Sion ★

Anne DUMONT

La violence dans les romans pour enfants ★

Annette DURUSSEL

Les Papiers Charles-Georges Duvanel conservés au dépôt de la Cinémathèque suisse Penthaz

Pascale ENGLER

Droits de l'Homme et éducation : organisation de la bibliothèque de l'Association mondiale pour l'Ecole instrument de Paix (E.I.P.) à Genève

Séverine DEVENOGE et Katia MORETTO RACLOZ

Bibliobulles : le nouveau magazine de la BD : genèse d'un journal

Fabienne GRANDJEAN

Programmes de concerts et de spectacles conservés à la Bibliothèque musicale de la Ville de Genève : leur place dans la documentation genevoise, leur traitement et leur conservation

Henrike HOFFMANN

Erschliessung der Akten von Dr. Heinrich Homberger (Direktor des Schweizerischen Handels- und Industrie-Vereins)

Cécilia KAPITZ

Mise en place d'une structure documentaire pour le Centre d'historiographie et de recherche sur les sources audiovisuelles (CHERSA) ★

Claire MEDRI

Historique des services de l'Hôpital cantonal

Véronique MEURET

De l'ISE à la FPSE, 100 oublier Jean Piaget, Edouard Claparède, Pierre Bovet

Christelle MOUGIN

Mise à jour du manuel de consultation de la Bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques

Laurent MOUSSON

Soucoupes volantes et disques planants : influence et manifestations de la conjecture romanesque rationnelle dans la chanson, le jazz et le rock, de l'après-guerre à 1980 ★

Nicolas PERNET

Catalogage et indexation des pièces du Musée suisse du Jeu et création d'une base de données sur File Maker Pro 2.0 ou 3.0

Myriam SERAFINI

Création et application d'un système d'indexation matières des romans de la Bibliothèque Braille romande et livre parlé

Isabelle STAEHLI

Constitution de la Bibliothèque du Secrétariat général du Département de l'Instruction publique de l'Etat de Genève

Nathalie ULDRY

Politique de conservation aux Archives de la Ville de Genève : état de la question et esquisses de solutions

★ ces travaux ont obtenu les félicitations de l'Ecole

TRAVAUX DE DIPLOMES BBS GENEVOIS
automne 1995/printemps 1996

D'ESPINE, Emmanuelle

Réindexation et recatalogage informatisés d'une partie de la classe des 300 de la Bibliothèque municipale de la Cité , Genève.

DUPRAZ, Isabelle

Multimédia, grands réseaux d'ordinateurs... : mutation d'une profession à l'aube de l'an 2000.

GENEUX, Christine

"Question de thèmes" : indexation d'une partie du fonds romanesque de la Bibliothèque de l'Ecole supérieure de commerce Saint-Jean, à Genève.

HERMENJAT, Muriel

Partitions d'orchestre d'opéras du Conservatoire de musique de Genève : 1700-1840.

HUTIN, Michel

Les archives audiovisuelles à l'Etat de Genève.

KARGUL-MACCHABEZ, Joëlle

Unification des bases de données de la Bibliothèque du BIT.

LAMBERT, Valérie

Création d'un fonds de livres en langues étrangères et en français simplifié à la Bibliothèque du Cycle d'orientation des Grandes-Communes à Genève.

POWELL-DESMEULES, Jacqueline

La bibliothèque d'Adolphe Ferrière : proposition d'organisation et de traitement d'un fonds des archives, Institut Jean-Jacques Rousseau.

ROSSELET, Joëlle

Un catalogue pour la photothèque du Comité international de la Croix-Rouge.

L'AGBD SUR INTERNET

Voilà c'est fait !

Depuis le dernier congrès de l'Association des Bibliothèques et Bibliothécaires Suisses (BBS) à Crans-sur-Sierre, l'AGBD est sur Internet, à l'adresse*¹ suivante :

<http://www.bbs.ch/French/Association/Partenaires/AGBD>

Historique de nos pages

Depuis quelque temps déjà, la BBS met à disposition sur Internet un certain nombre de pages la concernant. Suite à cette expérience, elle a pensé offrir aux groupes d'intérêt la possibilité de fournir une prestation semblable pour leurs membres. Au début de l'année 1996, elle nous a donc proposé de créer nos propres pages et de les déposer sur son serveur*, où elles seraient consultables. Suite à cette offre, deux membres du Comité de l'AGBD, bénéficiant déjà d'une expérience dans ce domaine, ont préparé un projet qu'elles ont soumis à leurs collègues. De brouillons en versions, de discussions en modifications, les pages étaient prêtes pour septembre et le Congrès de Crans-sur-Sierre. L'AGBD est depuis le premier groupe d'intérêt qui offre à ses membres ce nouveau canal d'information.

Certains d'entre vous, déjà submergés par les nouvelles technologies, vont peut-être regretter que l'AGBD ait aussi succombé à cette vitrine virtuelle. Bien que conscient du phénomène de mode qui accompagne Internet, le Comité a choisi de créer un site* par souci d'information. En effet, nos pages sont destinées à compléter *Hors-Texte* et les divers dépliants de l'AGBD. Internet nous permet d'actualiser plus souvent les informations destinées aux membres (par exemple, Midi-AGBD, visites...) que ne le permet la parution trimestrielle d'*Hors-Texte*. De plus, étant toujours consultable, cela fait office d'agenda en ligne de nos diverses activités.

S'il est vrai qu'à Genève tous les professionnels de l'information ne sont pas équipés du matériel leur permettant de consulter Internet, il nous a semblé tout de même nécessaire et important de ne pas "rater le train" des nouvelles technologies. La présence de l'AGBD dans le réseau mondial témoigne du dynamisme et de l'ouverture de l'Association et de ses membres auprès d'un public suisse et étranger.

Enfin, il est à noter que, grâce à la générosité de la BBS, le dépôt de nos pages sur son serveur, ainsi que leurs futures mises à jour, sont gratuites.

¹ Les astérisques après les mots renvoient à un petit lexique à la fin du texte.

Brève description des pages.

Premièrement, elles contiennent des éléments qui vous sont déjà familiers, tels que les objectifs de l'AGBD, la liste des membres du Comité et leurs tâches, les conditions d'adhésion, ainsi que d'autres renseignements sur le fonctionnement de l'Association (par ex. l'Assemblée générale).

Ensuite, elles recensent les activités et les conférences à venir et celles qui ont eu lieu (Midi-AGBD, visites commentées, conférences dans le cadre de la Fureur de lire et du Salon du livre). Une page est réservée à *Hors-Texte*. On y trouve les conditions d'abonnement et des informations sur le Comité de rédaction. Cette partie pourrait être plus développée à l'avenir. Il est en effet prévu de faire figurer à cet endroit la table des matières, ainsi que des articles d'anciens numéros. Une autre partie énumère les avantages que procurent la carte de membre (liste des libraires et disquaires qui offrent une réduction, accès gratuit au Salon du livre).

Finalement, nos pages établissent des liens vers d'autres partenaires de l'AGBD (ESID, BBS, etc.).

Lorsque vous aurez visité notre site, vous pourrez constater que pour l'instant nos pages sont plus informatives qu'interactives. Nous avons volontairement choisi cette structure simple afin de faciliter la maintenance des pages. De plus, ce site est "en construction" et nous espérons le perfectionner peu à peu au rythme de vos visites, grâce à vos commentaires et vos réflexions.

Au nom du Comité de l'AGBD

Véronique Goncerut Estèbe
Bibliothèque de l'Institut Européen de l'Université de Genève
Aile Jura / Uni-Bastions, 3 place de l'Université, CH - 1211 Genève 4
Adresse électronique : goncerut@uni2a.unige.ch

Martine Leplay Fontana
Bibliothèque de la Faculté de sciences économiques et sociales
102 Bd. Carl-Vogt, CH - 1211 Genève 4
Adresse électronique : leplay@uni2a.unige.ch

LEXIQUE

(Librement inspiré du livre d'Arnaud Dufour, *Internet*, Paris, PUF, 1996).

Adresse : en anglais URL=Uniform Resource Locator. C'est le "Sésame, ouvre-toi" qu'il faut connaître pour accéder directement à un site. Notre adresse :

<http://www.bbs.ch/French/Association/Partenaires/AGBD>

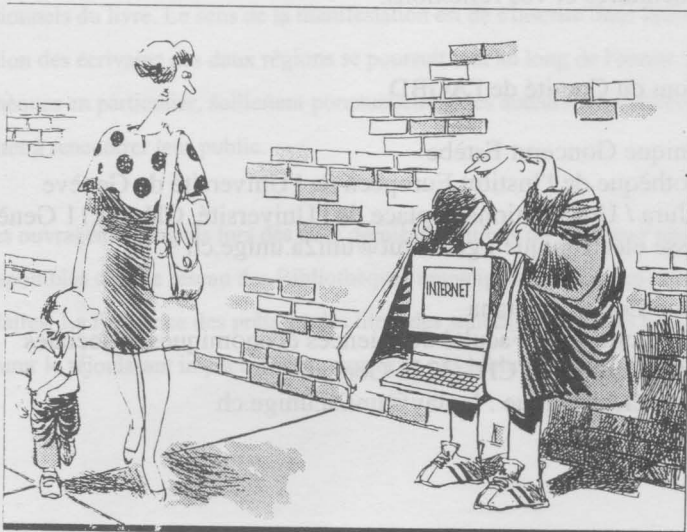
Client : Machine ou ordinateur qui utilise les services proposés par un serveur.

(Lorsque vous allez visiter notre site, vous devenez des clients de l'ordinateur serveur).

Hypertexte : Texte comportant des mots renvoyant à d'autres textes ou parties du texte. (Si dans une de nos pages, vous trouvez un mot ou une expression soulignés, en cliquant dessus avec la souris vous aurez accès à un autre texte (page, serveur, etc.))

Serveur : se dit d'une machine, d'un ordinateur capable d'offrir des prestations à ses clients. (L'ordinateur, sur lequel la BBS nous a proposé de déposer nos pages pour qu'elles soient consultables, est un serveur).

Site : informations sous forme de documents hypertextes (les pages), accessibles par une adresse précise. Le site de l'AGBD est composé de plusieurs pages.



TENDANCES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Groupe de travail des bibliothécaires de l'Université de Genève

Pour introduire cette brève présentation, il est utile de préciser que derrière le terme de « Nouvelles technologies » se cachent des techniques aussi diverses que la transmission de données, la communication ou les créations assistées par ordinateur. Plus précisément sont généralement visées par cette appellation les techniques de numérisation permettant le traitement ou le transport sur des réseaux à large bande et à grande vitesse de flux de données (son, image, texte, etc.).

Parmi les nombreux produits technologiques signalés aux professionnels de l'information, il est nécessaire d'opérer des choix selon les besoins spécifiques de chaque site et de tenir compte de la transformation des attentes des utilisateurs. L'apparition d'usages nouveaux va modifier rapidement le paysage des bibliothèques. Ainsi l'évolution dans les possibilités d'accès aux données se traduit par l'explosion du nombre des serveurs, qui vont rapidement supplanter les CD-ROM, puisqu'ils offrent le texte intégral en dématérialisant l'information. Le serveur WAIS (Wide Area Information Server) donne accès à des centaines de bases de données bibliographiques dans le monde en apportant aux utilisateurs la possibilité de travailler en termes propres, i.e. en langage naturel. Au plan social et institutionnel cette nouvelle dynamique suscite des structures modernes pour la formation et la recherche qui seront envisagées à distance grâce au transfert de savoir. Les « Campus virtuels » et la mise en réseau des personnes disposant de connaissances fraîches cohabiteront avec des « Maisons du savoir » et des Gares d'accès aux réseaux de connaissances. Le monde documentaire va vivre un véritable phénomène d'hybridation de ses infrastructures pour la mise à disposition des ressources culturelles. Les campus virtuels ne vont évidemment pas se substituer à nos sites traditionnels, mais viendront compléter l'offre existante par l'apport de ressources directes. Comme chacun le sait, une bibliothèque moderne doit offrir à son usager la possibilité de se renseigner sur le contenu des périodiques, de consulter des textes in extenso en ligne et d'effectuer des recherches dans des collections multimédias.

Ce qui est radicalement nouveau cependant c'est la rapidité du changement et la formidable capacité d'adaptation qu'elle requiert. Il s'agit plus d'une Révolution que d'une Evolution qui touche toutes les couches sociales. Les bibliothécaires doivent maintenant être en mesure de répondre rapidement à l'attente d'utilisateurs ayant déjà l'habitude de la fréquentation des réseaux numériques à large bande transportant des flux de données. L'accès à cette information virtuelle fait timidement son entrée dans nos bibliothèques qui sont par ailleurs freinées dans leur expansion par les contraintes budgétaires et le manque de temps permettant la mise à jour des connaissances nécessaires.

La transition du système SIBIL à VTLS et la nouvelle architecture informatique qu'elle implique va fournir aux bibliothèques universitaires l'infrastructure technologique adaptée à leur évolution. Le moment est donc venu de mener une réflexion sur la tarification des nouveaux services pour lesquels il n'existe aucune base commune. On parle maintenant de tarifications transmedia.

Si les nouvelles technologies modifient l'enseignement et la formation, elles signifient également pour les bibliothécaires une mobilisation dans l'acquisition de compétences larges et diversifiées nécessaires à la mise en valeur de connaissances interactives. La réponse à apporter à ces nouveaux défis implique une mise à jour du profil professionnel et la prise de conscience du rôle que les spécialistes doivent jouer pour répondre aux attentes du public universitaire actuel. A l'heure des autoroutes de l'information et du WEB, véritable chemin d'accès balisé à la voie royale tracée par le monde académique, pour ses propres besoins, il est nécessaire de rappeler que l'accès aux nouvelles technologies doit être envisagé dans tous les domaines de l'enseignement et de la recherche par des actions ponctuelles sur chaque site, notamment par :

- la multiplication des points de consultation,
- la modification des pratiques pédagogiques (on n'apprend plus seul, mais en groupes),
- un important travail de définition des besoins,
- l'ouverture au mélange des infrastructures, (Programmes de mises en réseaux de bibliothèques internationales),
- une base commune de tarification.

Par ailleurs, l'alchimie liée à l'utilisation des nouvelles technologies nécessite une gestion personnelle et professionnelle complexe pour l'organisation de laquelle une réflexion préalable doit être menée sérieusement.

Pour faire suite à ce tour d'horizon très général, quelques informations rapportées d'une part du Congrès IDT, tenu à Paris en mai 1996 et d'autre part d'une récente visite au CERN doivent être signalées aux bibliothécaires de l'Université de Genève. Elles sont mises à disposition à l'issue de cette rencontre :

1. La liste des vingt tendances marquantes pour 1996, en matière d'information électronique comprenant notamment la mention de DOCALERT : un serveur accessible par le WEB aux tables des matières de 29 000 titres de publications, notamment des articles de périodiques, publications de congrès, publications officielles, rapports d'institutions, ouvrages de références, thèses, etc. DOCALERT est un service permettant la recherche à partir des titres des revues et des mots-clés, la commande directe, avec facturation mensuelle.
2. Le système de références en ligne offert par OCLC : FIRSTSEARCH disponible à partir de n'importe quel ordinateur via le WEB, permettant de formuler des requêtes précises à partir d'opérateurs booléens. Le coût des recherches est couvert par l'acquisition de paquets de bons qui peuvent être mis à disposition des chercheurs par le service documentaire.
3. Le compte-rendu sur le WEB rédigé par son inventeur Robert CAILLIAU, du CERN à Genève.

Françoise Félicité
Bibliothèque de l'IUHEI

Bibliothécaire système à la Bibliothèque nationale suisse : une des évolutions possibles du métier de bibliothécaire

Dans toutes les professions où l'informatique s'est imposée comme outil de travail, un certain nombre de collaborateurs sont amenés à quitter leur métier de base pour effectuer des tâches particulières au niveau de la gestion des systèmes d'information et de l'informatique. Les bibliothécaires ont été et sont encore pleinement concernés par cette évolution.

La fonction de « bibliothécaire système » existe en fait depuis que l'informatique est entrée dans les bibliothèques, c'est-à-dire il y a fort longtemps déjà. Son officialisation semble désormais vitale.

A la Bibliothèque nationale, trois femmes occupent les postes de bibliothécaire système, ce qui explique l'emploi du féminin dans la suite de cet article. Elles sont également communément appelées les « bibsys ».

Leur rôle principal est d'offrir un soutien aux utilisateurs dans le cadre de l'utilisation quotidienne des outils informatiques mis à leur disposition et aux informaticiens dans le cadre des aspects bibliothéconomiques, comme l'OPAC, le chemin du livre ou le catalogue. Leur cahier des charges comprend les tâches suivantes: assurer le bon fonctionnement des systèmes d'information documentaire utilisés dans la bibliothèque, participer à l'implantation et aux tests des nouvelles versions, élaborer la documentation nécessaire aux utilisateurs, organiser leur formation.

Les systèmes d'information documentaire à la Bibliothèque nationale incluent tous les logiciels permettant l'accès à des bases de données bibliographiques internes ou appartenant à d'autres institutions ou entreprises, que ces informations soient disponibles en ligne ou sur d'autres supports. D'autres données pouvant servir à l'exploitation de la bibliothèque, comme par exemple le fichier des fournisseurs, peuvent également être incluses dans cette catégorie.

Assurer le bon fonctionnement des systèmes d'information documentaire

Il s'agit sans conteste de l'aspect du métier qui requiert le plus un « goût prononcé » pour l'informatique. En étroite collaboration avec les informaticiens, les bibsys définissent et maintiennent les paramètres des systèmes utilisés dans la bibliothèque et doivent par conséquent bien connaître leur structure interne. De même, elles sont amenées à lancer des jobs sur les bases de données de production de la Bibliothèque nationale, comme par exemple l'extraction toutes les deux semaines à partir de VTLS des données en vue de la publication du Livre suisse, ou la sélection et l'édition de notices du RP (sur SIBIL) contenant une même localisation. Aucune altération de données n'étant souhaitée, il s'agit de bien mesurer l'influence de ces travaux sur le bon fonctionnement des systèmes!

En collaboration avec les informaticiens, elles peuvent également développer des petits programmes informatiques (macros) simplifiant le travail ou les recherches des utilisateurs.

Elles participent aussi à la cohérence du catalogage, en contrôlant avec les services concernés la qualité des notices et des fichiers d'autorité. Elles ont, par exemple, un type d'accès particulier sur les bases de données leur permettant de détruire des enregistrements ou de les valider directement en ligne.

L'aspect le moins technique relatif au bon fonctionnement des systèmes réside dans la recherche de la stabilité du format des données, en dirigeant avec les responsables concernés l'évolution de l'utilisation du format interne et en suivant celle des normes internationales de stockage des données bibliothéconomiques, notamment USMARC.

Enfin, elles ont pour tâche de prendre en compte les nouveaux besoins des collaborateurs dans tous les domaines qui concernent l'informatique et d'en évaluer la faisabilité, les coûts et les bénéfices.

Participer à l'implantation et aux tests des nouvelles versions

Certains systèmes d'information documentaire reçoivent périodiquement des mises à jour; les deux cas les plus représentatifs pour le travail des bibsys sont les CD-ROMs et le logiciel de gestion de bibliothèques VTLS.

La Bibliothèque nationale possède environ 60 titres de CD-ROMs qu'elle met en réseau à disposition de ses utilisateurs. Chacun de ces titres est mis à jour de manière régulière, que ce soit tous les mois ou une fois par année. Les bibsys réceptionnent les nouvelles versions dès leur arrivée au service des acquisitions, organisent dans un délai raisonnable leur installation avec les informaticiens qui possèdent les droits d'accès sur le réseau et choisissent les paramètres

sensibles (format d'affichage par défaut, ...). Elles se chargent également d'établir un menu qui convienne aux utilisateurs et leur transmettent, sous forme écrite (CD-ROMs News), les informations sur le contenu de ces versions et sur les nouveautés dans la façon de les consulter.

Le deuxième exemple concerne VTLS. A l'annonce de la parution d'une nouvelle version, une succession de réflexions et d'actions débute à la Bibliothèque nationale. Les bibsys y sont associées pour l'étude et les tests des nouveautés apportées par la version et des avantages potentiels de son installation. Elles participent également à la prise de décision et à la planification de cette installation. Les travaux pratiques sont effectués par les informaticiens en règle générale pendant le week-end. Les bibsys y assistent et exécutent les tests finaux nécessaires. Lorsqu'ils sont tous positifs, le passage en production peut s'effectuer.

Elaborer la documentation nécessaire aux utilisateurs

La documentation élaborée par les bibsys peut s'adresser aussi bien aux utilisateurs externes qu'internes. Ainsi, la rédaction d'un guide de consultation de la base de données en ligne de la Bibliothèque nationale et sa mise à jour lorsque des modifications apparaissent font partie de leurs tâches.

La documentation produite peut aussi se présenter sous forme de statistiques de consultation utiles à certaines prises de décision, comme par exemple l'annulation ou le renouvellement d'un abonnement à un service en ligne.

Elles se chargent également de la rédaction et de la traduction des messages du système et des écrans d'aide.

De même, en contact avec les fournisseurs de logiciels, elles s'occupent de diffuser en interne, selon les intérêts de chaque service, les informations reçues. Elles assurent également une veille documentaire sur les nouvelles technologies et sur l'automatisation des bibliothèques.

Organiser la formation et l'information des utilisateurs

En parallèle à l'élaboration de la documentation, les bibsys sont souvent chargées de la formation initiale et continue des utilisateurs en matière d'utilisation des systèmes. Les bibsys sont ainsi dans l'obligation de se tenir constamment informées de l'évolution purement informatique de la bibliothèque.

Ainsi, lorsqu'un nouveau collaborateur commence son activité à la Bibliothèque nationale, les bibsys le forment si nécessaire au maniement d'un PC, à la structure de notre réseau informatique, à la messagerie électronique, à Internet et à VTLS (OPAC et/ou catalogage). Les

stagiaires-bibliothécaires sont également initiés aux tâches spécifiques des bibsys. Ce stage peut ainsi leur amener des éléments concrets complétant les explications théoriques enseignées aux cours de formation: telle bibliographie existe sous la forme CD-ROM; oui, mais comment l'installe-t-on en réseau?

Les bibsys organisent également les démonstrations demandées par d'autres institutions et peuvent être amenées par la suite à leur offrir du soutien technique pour les systèmes d'information documentaire communs.

En conclusion, les bibsys, comme les informaticiens, sont à l'écoute des besoins de la Bibliothèque nationale et de ses utilisateurs et s'efforcent de contribuer à leur fournir le meilleur environnement de travail possible. La collaboration avec les informaticiens est bonne, les tâches de chacun étant très complémentaires. La collaboration avec les bibliothécaires est parfois moins facile parce qu'il faut trouver un équilibre entre l'envie de rendre service aux collègues et la prudence qu'impose la responsabilité de la gestion des bases de données.

J'ai posé quelques questions à une collègue belge et je retrouve dans ses réponses les grandes satisfactions professionnelles et la problématique des contacts avec les bibliothécaires que je ressens également.

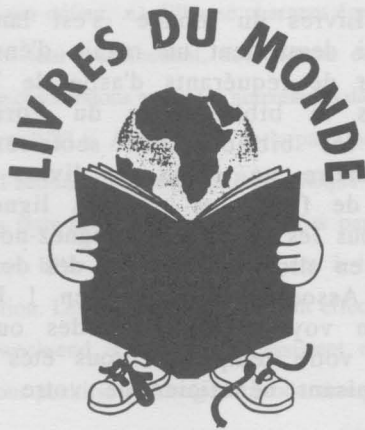
A propos de l'évolution du métier, elle précise qu'elle « est inéluctable et par ailleurs passionnante. Je pense qu'il faut bondir à pieds joints pour développer la fonction de bibsys. Elle peut représenter la sauvegarde des bibliothèques. On est à une époque charnière dans le domaine et, sans évolution, les bibliothèques ne seront plus que des dépôts d'archives. La maîtrise de l'information sera ailleurs. ».

Au sujet des relations avec les collègues bibliothécaires, elle trouve que « l'outil informatique leur fait peur. Ils n'ont pas tous envie de se remettre en question et de devoir passer par une nouvelle formation. »

Elle indique également qu'en Belgique, un informaticien s'est fait engager comme bibsys: « Il gère le système, les PC, il développe en SGML, fait les pages WEB et est surtout incollable sur le catalogage et les fichiers d'autorités! » D'ici à ce qu'on écrive que « bibliothécaire-système » est l'une des évolutions possibles du métier d'informaticien...

Murielle Scherly

Bibliothécaire-système à la Bibliothèque nationale suisse



"LIVRES DU MONDE" Une bibliothèque pas comme les autres...

Voilà plus de deux ans que nous vivons la diversité dans tous les sens du terme : par notre vocation d'abord, en offrant aux étrangers de Genève la possibilité de lire dans leur langue maternelle ; par l'offre différente que cela suppose ensuite, un petit choix de littérature, --le livre que vous voudriez lire si vous vous trouviez "perdu" dans un pays à la langue et aux habitudes inconnues--, et cela dans plus de cent langues ; et, enfin, par la différence de notre fonctionnement par rapport à une bibliothèque "normale" : deux employés à temps partiel qui se partagent un 80% avec une vingtaine de bénévoles et l'aide d'un chômeur en fin de droits ; et par l'accent mis sur l'accueil du lecteur très spécifique qui est le nôtre.

La bibliothèque interculturelle, créée en 1994 par la Croix-Rouge genevoise, répond de plus en plus au besoin du migrant, considéré dans la totalité de sa personne et de sa famille. Elle a tissé de nombreux liens à Genève avec toutes les entités qui s'occupent de réfugiés ou de migrants dans un sens plus large. Elle a cherché à les atteindre dans divers lieux (foyers, école, fêtes, milieux associatif et diplomatique, ONU, etc...) en mettant un accent particulier sur la jeunesse.

La bibliothèque travaille également au niveau romand et suisse en collaboration avec la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique et l'Association "Livres sans frontières-Suisse", qui regroupe les bibliothèques similaires de diverses villes du pays.

Depuis peu, "Livres du monde" s'est lancée dans plusieurs nouveaux projets qui demandent un regain d'énergie : présence au nouveau grand foyer de requérants d'asile de Vernier ; ouverture d'une antenne dans la bibliothèque du Forum de Meyrin et collaboration avec les bibliothèques scolaires pour offrir aux enseignants du primaire un choix de livres multilingues. Cela demande beaucoup de forces et par ces lignes, nous voudrions lancer un appel à tous les lecteurs. Rejoignez-nous ! Il y a tant de façons de le faire : en allongeant la liste des donateurs ou celle des membres de notre Association de soutien ! En nous rapportant quelques livres d'un voyage aux antipodes ou en nous donnant quelques heures de votre temps. Si vous êtes bibliothécaire à la retraite, en nous faisant bénéficier de votre savoir et de votre expérience !



50, rue de Carouge 1205 GENEVE

tél. et fax: (41 22) 320 59 55

CCP 12 - 904 - 1

Horaires: du lundi au vendredi 15h. 30 - 18 h.

mardi, mercredi, jeudi : 9h. - 12 h.

Conditions de prêt:

- ouvert à tous et gratuit
- durée du prêt: 1 mois maximum
- 5 ouvrages au maximum à la fois

Notre bibliothèque fonctionne sur le mode de l'échange: pour pouvoir prêter gratuitement, elle a besoin de vos dons de livres en langues étrangères !

Frédéric Rilliet

La fureur de lire

RENCONTRES AVEC DES ECRIVAINS :

Malika FERDJOUKH, Guillaume LE TOUZE et PEF

Il y a toujours une part de trac à organiser une rencontre entre un écrivain et des enfants : la petite étincelle de magie aura-t-elle lieu ? Chacun sera-t-il disponible pour dialoguer ? Est-ce que cet (te) adulte qui écrit si bien sait parler, a le contact facile ? C'est bien toutes ces questions sans réponses qui donnent du sel et du piquant à l'histoire ! En vrac, voici les questions-perles qui ont fusé dans l'une ou l'autre des bibliothèques municipales :

à Malika Ferdjough :

- y a quelqu'un qui vous aide à écrire ?
- comment elles vous viennent, les idées à la tête ? C'est dur d'écrire ?

à Guillaume Le Touze :

- quel est le jour, le mois, l'année où tu as commencé d'écrire ?
- quelle saison t'inspire le plus ?
- vous voulez pas écrire un livre qui se passe à Genève, en mettant nos noms dedans ?

à Pef, qui venait de parler de l'enfant qu'il y a en lui, un petit gars, hilare :

- est-ce que t'as un bébé dans le ventre ?
- tu dessines à l'huile de Chine, toi ?
- puisque t'es tellement habitué, tu peux dessiner les yeux fermés ?
- vous êtes pas parfois un peu jaloux des autres écrivains ?
- combien de mots t'as écrits ?

Guillaume Le Touze a été frappé par les vraies questions des enfants autour de l'écriture. Toute la spontanéité de ces mêmes qui ont lu plusieurs, sinon tous les textes écrits par cette femme, cet homme à portée de main, jaillit dans ce moment de partage intense et fort dont l'écrivain en question ressort plutôt vanné, même s'il n'a que 28 ans comme Guillaume Le Touze...

A la question qui revient sans cesse « vous gagnez combien ? », on apprend que seul Pef vit de sa plume (et ce seulement depuis 10 ans), que Malika Ferdjoukh écrit sur commande des scénarios pour la télévision (ce qu'elle appelle sa plume mercenaire) toujours sous des pseudos, réservant son vrai nom à la littérature jeunesse, et que Guillaume Le Touze travaille comme maquettiste à l'Ecole des loisirs, ce qui lui donne l'occasion de tout lire, et donc de porter un regard particulièrement averti et acéré sur la production.

C'est plaisant de voir que le talent de ces écrivains a donné du bonheur à ces enfants qui sont tous repartis avec une dédicace à leur nom, tout fiers et contents... En nous, bibliothécaires, le secret espoir que cette rencontre fasse partie des jolis souvenirs, plus tard...

Quelques titres à lire de toute urgence :

Malika Ferdjoukh :

Comme sur des roulettes. - Rageot, 1992. - (Cascade)

Rome, l'enfer. - Ecole des loisirs, 1995. - (Médium)

Fais-moi peur. - Ecole des loisirs, 1995. - (Médium)

Guillaume Le Touze :

J'entends le silence des chaussures de papa. - Ecole des loisirs, 1992.

(Mouche)

On m'a oublié. - Ecole des loisirs, 1996. - (Neuf)

Les crocodiles ne pleurent plus. - Ecole des loisirs, 1995. - (Théâtre)

Comme ton père. - Ed. de l'Olivier, 1994. Prix Renaudot, 1994

Pef :

Moi, ma grand-mère. - Gallimard, 1995

La belle lisse poire du prince de Motordu. - Gallimard, 1985. - (Folio benjamin ; 37)

Deux sacrés grumeaux d'étoiles. - La Nacelle, 1993

Je m'appelle Adolphe. - La Nacelle, 1994

Françoise Zutter

Bibliothèques municipales de Genève



Ill. : PEF pour Correspondants surprises / Alain Serres

Fureur de Lire '96 : départs !

La sixième édition de la Fureur de Lire est close et il n'en reste que quelques (bonnes) feuilles à ramasser...

Le thème central en était : Littérature et voyage, et le public a répondu à l'appel de l'aventure, ainsi qu'à la mosaïque d'animations proposées comme l'exposition André Malraux, les signatures d'auteurs en librairies, les présentations d'éditeurs et de collections, les expositions, "Lettres-frontières", les bédéistes, le marché aux puces du livre, et j'en oublie.

Ce thème central, dévolu à votre serviteur en collaboration avec Boris Mabillard de la librairie "Le Parnasse", s'est élaboré autour d'un verre de Grappa et de la personnalité incontournable du maître genevois de la littérature de voyage, Nicolas Bouvier. En effet, Nicolas Bouvier entretient un réseau de correspondance avec ses amis "écrivains-voyageurs", comme les appelle Michel Le Bris qui les réunit chaque année à Saint-Malo. Nous les avons d'ailleurs retrouvés, ces voyageurs anciens ou contemporains, dans son dernier ouvrage paru "L'échappée belle : éloge de quelques pèlerins", avec en outre un hommage au poète italo-genevois Lorenzo Pestelli, disparu trop tôt sur une route du Maroc, et qui laisse une oeuvre des plus attachantes et des plus méconnues. Nicolas Bouvier l'a décrit en ces termes, lors de la conférence de presse qui ouvrait la manifestation : "C'était un personnage qui avait quelque chose d'un dandy funèbre, à l'écriture baroque et disposant d'un vocabulaire énorme. Il faisait penser à un croisé fourbu sur son cheval crevé et n'ayant vu Jérusalem".

Les soirées autour de Nicolas Bouvier se sont déroulées dans cet ordre : un café littéraire avec Jacques Lacarrière et Adrien Pasquali au Café Oblomov, où 300 personnes se sont littéralement entassées autour de la table des écrivains, une rencontre "Plume en Liberté" avec Kenneth White à la salle communale des Eaux-Vives, également bondée, retransmise par Espace 2, et un hommage à Lorenzo Pestelli, organisé par l'association Catachrèse avec Jean Richard, Yves Cerf et Michèle Pestelli à la nouvelle salle Arditi-Wilsdorf (ancien cinéma Manhattan). Une petite plaquette, éditée pour accompagner cet hommage et réunissant des textes choisis sous le titre "Départs", est disponible sur demande à la bibliothèque municipale des Eaux-Vives (2 rue Sillem, Genève).

Nicolas Bouvier et Jacques Lacarrière ont également rencontrés des collégiens, et le film de Patricia Plattner "Le hibou et la Baleine" était projeté toute la semaine à la Médiathèque de la Cité.

Outre ces rencontres, les Genevois férus d'Asie ont pu fêter les 15 ans d'Olizane au Forum Meyrin, avec une exposition à la bibliothèque des photographies de l'album "India Junction" de Minkoff et d'Olesen, textes de Butor, lors d'une grande soirée avec danses balinaises, musique, diaporamas et gastronomie. La foule des amis de l'éditeur genevois a répondu à l'invitation et le Forum a résonné des sons du gamellan et du santour jusqu'à tard dans la nuit.

Au programme également : le spectacle avec dégustation de vins de Vincent Aubert, l'alpiniste Raymond Lambert au CEDEPS, les éditions Métropolis à la bibliothèque municipale de la Jonction, Benoît Lange aux Eaux-Vives, "De Genève à Chamouny" à la bibliothèque d'art et d'archéologie et les Carnets d'Orient de Ferrandez à la bibliothèque municipale des Pâquis.

Pour un voyage plus intérieur, la bibliothèque municipale des Minoteries inaugurerait officiellement son fonds ésotérique, dont vous avez lu la présentation lors du dernier Hors-Texte.

Dans les librairies, les amateurs de récits de voyage se sont fait présenter la collection Terres d'aventures avec Marc de Gouvenain, la Bibliothèque du voyageur, les éditions Bourgois et José Corti, avec une lecture de Silvia Baron Supervielle. Egalement présentes, les revues "Géo" et "Grands reportages".

Trois concours proposaient leurs questions à la sagacité des lecteurs : Voyage dans la littérature, dans la Tribune de Genève, les bibliothèques et les librairies, le concours Olizane, avec le journal Coopération, et le concours d'écriture organisé par l'Association des Acacias.

Cette année, le public a répondu à la richesse du programme proposé, tant dans les cafés que dans les bibliothèques et les librairies...il ne reste plus qu'à trouver un thème aussi riche pour l'année prochaine !

Quelques titres si cette évocation vous a ouvert l'appétit :

Nicolas Bouvier : L'échappée belle, Métropolis.

Adrien Pasquali : Nicolas Bouvier, un galet dans le torrent du monde, Zoé.

Lorenzo Pestelli : L'amour sur les pentes raides, Zoé.

Kenneth White : La route bleue, Grasset.

Jacques Lacarrière : L'été grec, Plon, et Chemin faisant, Fayard.

Michel Le Bris : Bretagne entre vents et amers, Apogée.

Gérald Minkoff : India Junction, Olizane.

Marc de Gouvenain : Les trois tasses de thé du cheikh Sidi Othman, Actes Sud.

Jacques Ferrandez : Carnets d'orient (BD), Casterman.

Dominique Berlie



LEXIQUE



LETTRES FRONTIÈRE

Pour la troisième année consécutive, "Lettres Frontière", manifestation intégrée au "Temps des Livres" - la "Fureur de lire", a animé la vie culturelle genevoise en octobre dernier. Offrant au public l'opportunité de contact et de dialogue avec des auteurs romands et Rhône-alpins, par le truchement de cafés littéraires, de lectures d'extraits d'oeuvres par les écrivains eux-mêmes, notamment sur les bateaux "au fil du Rhône", ainsi que de séances de signatures. Le point d'orgue a eu lieu le dimanche 13 octobre, en l'île avec la désignation des "Coups de cœur" et la présence de 17 écrivains sur les 20 désignés pour l'année 1996.

Cette animation a repris le flambeau du défunt "Bateau-Livres". Tous les protagonistes souhaitent voir perdurer la coopération transfrontalière entre les professionnels du livre. Le sens de la manifestation est de s'inscrire dans la durée. La promotion des écrivains des deux régions se poursuit tout au long de l'année. Les bibliothèques en particulier, sollicitent ponctuellement les auteurs sélectionnés pour les inviter à rencontrer leur public.

Tous les ouvrages distingués lors des trois dernières éditions de "Lettres Frontière" sont disponibles dans le réseau des Bibliothèques municipales, parfois en plusieurs exemplaires. La fréquence des prêts sur les titres des années précédentes nous permet de mesurer le réjouissant impact sur les usagers de nos bibliothèques.

Formule classique de deux jurys nationaux distincts, le mandat des membres de Lettres Frontière est de mettre en évidence dix ouvrages de Suisse Romande et dix ouvrages de Rhône-Alpes. En 1994, 1995 et 1996 la sélection a fait l'objet de la publication de très belles plaquettes. Une courte biographie, ainsi que quelques extraits critiques, accompagnés d'une photographie, situent les auteurs. Ces brochures sont à disposition de chacun dans les bibliothèques et les librairies.

Nonante-cinq livres, c'est l'abondante production littéraire romande de mars 1995 à mars 1996. Tous ces textes ont été lus par les membres du jury romand de Lettres Frontière qui sont au nombre de treize. Les genres retenus vont du journal au récit; aussi bien que de l'autobiographie à la poésie ou le théâtre, en passant par la fiction, romans ou nouvelles. Sont exclus les essais, critiques, commentaires d'oeuvres, traductions, collectifs. De ces lectures, nous sélectionnons vingt livres que nous soumettons à l'appréciation de nos collègues français. De son côté, le jury de la région Rhône-Alpes procède de manière similaire. Puis vient le choix, parfois difficile, des dix derniers ouvrages parmi les vingt proposés par nos confrères français.

Expérience très enrichissante sur le plan personnel, ces regards croisés nous donnent l'occasion de valoriser une littérature, partiellement tenue à l'écart par les "majors" de l'édition. De même que de souligner la très grande qualité du travail de plusieurs éditeurs, trop souvent distribués dans la confidentialité. Le contexte particulièrement favorable et le succès probant des trois dernières années nous encouragent à reconduire la démarche. La création littéraire et la production éditoriale des deux régions méritant amplement une plus large audience.

Pour mémoire, les lauréats de 1996 sont :

BLANC, Jean-Noël / Hôtel intérieur
nuit. - H.B
BLEYS, Olivier / Le prince de la
fourchette. - Arléa
BUENZOD, Michel / Le temps des
camarades. - L'Aïre, Le Temps des
cerises
CHESSEX, Claude / La mort d'un
juste. - Grasset
DELARUE, Claude / La faiblesse de
Dieu. - Le Seuil
DETRY, Robert / Adrienne ou la
liberté. - Viviane Amy
DREVET, Patrick / Le miroir aux
papillons. - Belfond
FARRON, Yvan / Un après-midi avec
Wackernagel. - Zoé
GOUX, Jean-Paul / La jeune fille en
bleu. - Champ Vallon
KRISTOF, Agota / Hier. - Le Seuil

LAPLACE, Yves / La réfutation. - Le
Seuil
NIKOWSKI, Clarisse / Les amants. -
Lattès
PAMPUZAC, Danièle / La grande. -
Lattès
PEJU, Pierre / La vie courante. -
Maurice Nadeau
PINCON, Isabelle / C'est curieux? -
Cheyne
THURLER, Anne-Lise / Le crocodile
ne dévore pas le pangolin. - Zoé
VOISARD, Alexandre / Le repentir du
peintre. - Empreintes
VUARNET, Jean-Noël / L'aigle mère.
- Gallimard
Z'GRAGGEN, Yvette / Matthias Berg.
- L'Aïre
ZIEGLER, Jean / L'or du Maniéma. -
Le Seuil

Lettres Frontière est réalisée grâce au concours :

*des partenaires français : Bibliothèques Municipales d'Annemasse, Annecy,
Chambéry, Lyon, Thonon-les-Bains, ainsi que l'ARALD (Agence Rhône-Alpes pour le
Livre et la Documentation) et la DRAC Rhône-Alpes (Direction Régionale des
Affaires Culturelles) accompagnés de plusieurs libraires.*

*Pour la Romandie, la contribution est assurée par les Bibliothèques municipales de
Carouge, Genève, Vernier, le Département municipal des Affaires culturelles,
l'ESID, la BPT/Lausanne, la Radio Suisse romande/Espace 2 et des libraires
genevois.*

Francine Eglin

BIBLIOBULLES : Genèse d'un journal

Dans le cadre de nos études à l'Ecole supérieure d'information documentaire, nous avons dû effectuer un travail de diplôme. La bibliothèque municipale des Eaux-Vives jeunes nous a proposé un sujet sur la bande dessinée. Notre mandat consistait à créer un périodique qui analyserait la B.D., la fasse connaître aux lecteurs et en développerait certains thèmes. Un tel outil n'était jusque-là pas disponible dans le cadre des bibliothèques municipales de la Ville de Genève.

Nous avons tout de suite porté un grand intérêt à ce sujet, car la B.D., même si son succès est reconnu auprès des lecteurs, conserve une aura assez négative auprès des parents et des « intellectuels ». Il s'agit en effet d'une « lecture facile ». Nous sommes toutes deux lectrices de B.D., et nous y prenons beaucoup de plaisir. C'est donc avec un grand enthousiasme que nous avons accepté ce travail, d'autant plus qu'il était créatif et original.

Notre démarche pour créer ce périodique a consisté à préparer le squelette du numéro 0, dans l'optique de sa continuité au sein des bibliothèques municipales de la Ville de Genève. Nous avons choisi de créer sept rubriques (Thème, Palmarès (futur courrier des lecteurs), Interview, Spécial série, Parole, Nouveautés, Jeux) qui nous permettaient de mettre en valeur un nombre important de B.D. qui ont un succès mitigé auprès des lecteurs de B.D.

Le choix des différentes B.D. que nous avons traitées s'est effectué en fonction du fonds de la bibliothèque des Eaux-Vives. Ce fonds est important et présente une bonne diversité de style de B.D. Nous avons défini plusieurs critères de sélection : scénario intéressant; dualité texte-image primordiale pour la qualité de la B.D.; pas de message dépréciatif (racisme,...); peu de violence (verbale et physique); un nombre d'emprunt inférieur à dix par an. Il fallait toujours garder à l'esprit que notre objectif principal était de faire connaître d'autres B.D. que celles qui sont empruntées.

Pour la rédaction des articles, nous avons opté pour un style et un langage simple et compréhensibles, puisque nous nous adressons à de jeunes lecteurs. Chaque texte présente la B.D. sans dévoiler l'intrigue et fait connaître les personnages importants (suivant la rubrique). Le but étant de donner envie de lire cette histoire.

Nous avons abondamment illustré les articles pour leur donner un environnement de convivialité. Les illustrations sont tirées pour la majorité des B.D. que nous avons sélectionnées. La mise en page, que nous avons effectuée sur le logiciel d'édition PageMaker, nous a permis d'aérer le texte et de lui donner un peu de vie.

Ce produit fini s'appelle donc « BiblioBulles ». Il est depuis début octobre 1996 distribué gratuitement dans toutes les bibliothèques municipales jeunes de la Ville de Genève. Il faut souligner que ce numéro est considéré comme un test auprès des enfants, et qu'il sera certainement modifié en fonction de leurs critiques.

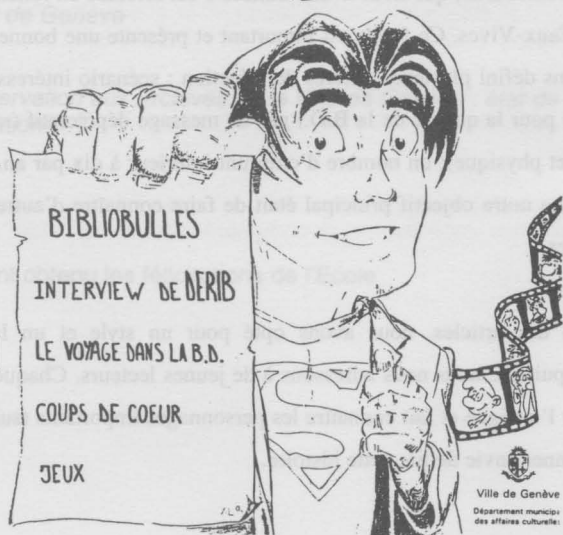
Nous espérons vivement que les lecteurs seront satisfaits et enthousiastes pour ce journal afin que son édition puisse se poursuivre. Attendons donc leur opinion et souhaitons-lui bonne chance.

Séverine Devenoge et Katia Moretto Racloz

NUMERO 0, OCTOBRE 1996

BIBLIOBULLES

LE NOUVEAU MAGAZINE DE LA B.D.



Ville de Genève
Département municipal
des affaires culturelles

**Le droit d'auteur des documents audiovisuels
dans les bibliothèques scolaires du postobligatoire genevois**

Le 1er juillet 1993 entrait en vigueur la nouvelle Loi fédérale sur le droit d'auteur (LDA).

Les bibliothèques scolaires sont surtout concernées par le tarif 7b, qui règle l'enregistrement et la mise à disposition de documents sonores et audiovisuels.

Concrètement tous les enregistrements d'émissions de tv ou de radio réalisés avant le 1er août 1995 conservés dans nos bibliothèques ont fait l'objet d'une amnistie. Après déclaration de ces documents auprès de Suissimage - organisme chargé de gérer les droits d'auteurs des oeuvres audiovisuelles - et paiement d'une somme de 3,40 fr. par cassette vidéo et de 2,30 fr. par cassette audio, les bibliothèques ont reçu des autocollants pour "officialiser" ces enregistrements. Malgré ce tarif avantageux, cette opération a été pour plusieurs de nos bibliothèques l'occasion d'un désherbage utile. Les quotas fixés par le Conseil de l'audiovisuel du DIP (une moyenne de 300 cassettes vidéo et 100 audio par établissement) nous permettaient toutefois une assez large marge de manoeuvre (rappelons qu'il ne s'agit pas de cassettes acquises commercialement mais d'enregistrements). On relèvera que cette opération s'est heurtée aux lenteurs administratives helvétiques et que nous venons tout juste de recevoir les autocollants d'amnistie alors que nous avons dû déclarer les enregistrements sélectionnés au 15 janvier 96.

Il convient également de signaler que la facture relative à ces déclarations n'a pas grevé nos budgets d'acquisition, mais a été payée par la DGPO (Direction générale du postobligatoire). Il en sera d'ailleurs de même à l'avenir

En effet les enregistrements audio ou vidéo, postérieurs au 1er août 1995 conservés sur nos rayons, sont soumis au paiement de droits s'élevant respectivement à 12.- fr. et à 18.- fr. par émission (13.- et 20.- dès le 1.1.98). Alors que nous n'avons dû déclarer que le nombre des cassettes à amnistier, nous devons indiquer le titre, la chaîne, la date et l'heure de ces émissions. Nos fichiers ont été modifiés en conséquence pour intégrer ces données. Ainsi le champs "Fournisseur" est utilisé pour indiquer la chaîne diffusant l'émission.

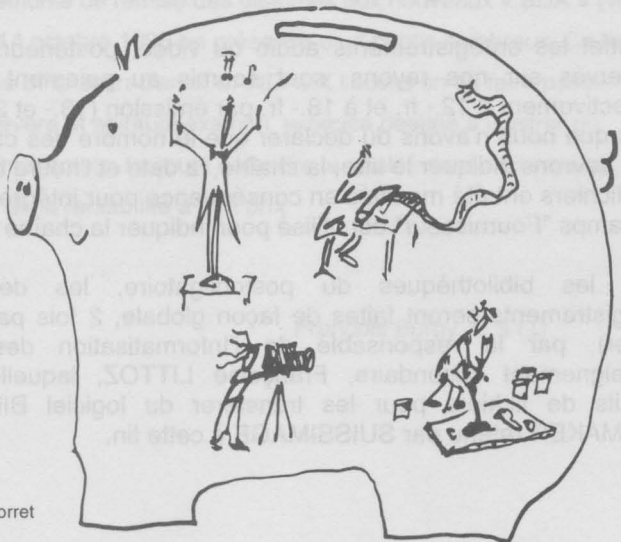
Pour les bibliothèques du postobligatoire, les déclarations de ces enregistrements seront faites de façon globale, 2 fois par an (en août et en février), par la responsable de l'Informatisation des bibliothèques de l'enseignement secondaire, Françoise LITTOZ, laquelle rassemblera nos extraits de fichiers pour les transférer du logiciel BIBAL sur le logiciel FILEMAKER retenu par SUISSIMAGE à cette fin.

Le fait de déclarer les enregistrements à légaliser semestriellement nous laisse donc une certaine marge de manoeuvre pour conserver temporairement certaines émissions (d'actualité par exemple) qui devront évidemment être effacées si elles ne font pas l'objet d'une déclaration.

Il est intéressant de savoir que le législateur considère, au sens du tarif 7b, comme "médiathèque" toute collection de supports audiovisuels accessible à plusieurs personnes dans un établissement scolaire (en salle des maîtres ou en salle d'histoire, etc. par exemple). Ces enregistrements sont donc soumis eux-aussi à déclaration et à paiement des droits. Ceci devrait avoir pour avantage de faire disparaître ces nids de cassettes (audio ou vidéo) dispersés dans nos écoles, pour nous laisser la responsabilité de la gestion de ces documents. Les enseignants peuvent toutefois légalement utiliser, sans déclaration, dans leurs classes, à des fins pédagogiques, des enregistrements qu'ils auraient effectués eux-mêmes, mais ne peuvent les mettre à disposition d'autres collègues. Le tarif 7a règle ces cas sous forme d'une redevance annuelle forfaitaire par élève payée par le DIP.

Encore une fois rappelons que ce qui précède ne concerne pas les enregistrements acquis dans le commerce qui incluent les droits d'auteur dans leurs prix d'achat. L'entrée en vigueur de la nouvelle LDA a toutefois été l'occasion de préciser qu'il est interdit de copier ces documents disponibles dans le commerce, et ce même pour conserver un "master" et ne prêter qu'une copie à nos utilisateurs.

Copyright by Eric Monnier & Hors-Texte, 1996.



Dessin de Marie-Antoinette Gorret

Communiqué de presse

EAUX VIVES : des livres et de l'eau

C'est le titre de la nouvelle exposition itinérante d'AROLE (Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse).

Disponible dès ce printemps, elle est l'oeuvre d'un groupe de travail neuchâtelois composé d'enseignantes et de bibliothécaires: Antoinette Burki, Marie-Claire Henry, Delphine Vaucher, Elisabeth Weber. Le graphisme est signé Erika Stump.

Devant la masse de documents parlant de l'eau, nous avons délibérément donné un éclairage subjectif, choisissant de présenter des ouvrages moins connus, moins accessibles immédiatement. C'est ainsi que l'exposition s'articule autour de six thèmes (contes légendes et symbolique, l'eau dans la vie quotidienne, les dangers, les expériences, la poésie et l'art, les romans d'aventures aquatiques).

Six panneaux accompagnent une septantaine de livres.

A quoi s'ajoutent une bibliographie des ouvrages mentionnés (disponible aussi séparément), des brochures et numéros de périodiques destinés aux adultes, des propositions d'animations (jeux, concours, observations et créations diverses), une sélection de poèmes et chansons, une cassette de musique classique regroupant des thèmes "aquatiques".

De quoi découvrir cet élément vital pour chacun, alimenter et élargir une réflexion sur le respect de l'eau et plus généralement le respect de l'environnement.

Cette exposition s'adresse à toutes les bibliothèques romandes ayant un secteur jeunesse, communales ou scolaires, disposant de peu d'espace mais désireuses d'animer leurs locaux. Elle est facilement transportable, modulable, et s'adapte aisément à toutes sortes d'endroits.

Pour d'autres renseignements et pour les réservations, contactez le Secrétariat d'AROLE, c/o Bibliothèque Pour Tous, case postale, 1000 Lausanne 4, tél. 021/320.23.28, (lundi et jeudi matin).



Allo, Biblio, **ECHOS...**

Des éditions dans le vent

Pour fêter dignement leur 25 e anniversaire, les éditions I.E.S. publient un catalogue de l'ensemble de leur production. A demander à :

Editions I.E.S.
Institut d'Etudes Sociales
Case postale
1211 - Genève 4

Première en Suisse

Avec 80'000 volumes prêtés chaque année, la médiathèque du nouvel Espace culturel de Sierre supplante ses rivales valaisannes. Elle offre un large éventail de médias et la traditionnelle C.D.U. a été abandonnée au profit d'un classement par centres d'intérêt. Quelque soit le support, l'utilisateur peut ainsi trouver sur le même rayonnage tous les documents traitant d'un même sujet. Créés spécialement dans ce but, des présentoirs permettent la cohabitation de plusieurs médias. Fruit d'une politique dynamique de la part de l'administration sierroise, la médiathèque bénéficie également de l'appui de la Commission culturelle de Sierre, ainsi que de celui du Festival de la bande dessinée.

Un succès fou

Lancée en 1994, la collection "LIBRIO" (le volume à FF 10.-) totalise aujourd'hui plus de 8 millions et demi de ventes pour 130 titres parus. En sortant en mars dernier le premier volume de "La ligne verte" de Stephen King, elle pensait couvrir ses frais sur plus d'un an. C'est chose faite après 5 mois! Les 6 épisodes se sont arrachés à près d'un million 200'000 exemplaires. Ce récit, noir et haletant, a pour personnage central Miss Cent Mille Volts, alias la chaise électrique... !

Le mot de la fin...

Pendant plus de 11 ans, j'ai eu le grand bonheur de faire partie du Comité de rédaction d'HORS-TEXTE. Après des hauts et des bas, de comités de crise en comités de soutien, ce dernier est reparti de plus bel avec plusieurs numéros frisant les 80 pages ! Fort de cela, l'équipe de rédaction a fonctionné avec persévérance et efficacité, et de véritables amitiés se sont nouées.

Comme déjà annoncé il y a une année, je quitte à mon tour ce comité et abandonne cette rubrique que j'alimentais depuis plusieurs années. Le temps use aussi quelque peu... d'autant plus que la reprise est bien assurée. Par conséquent je remercie tous ceux qui nous ont soutenus dans notre travail et je souhaite bonne chance à mes collègues rédacteurs. VIVE HORS-TEXTE !

Marie-Christine Huber

P.S. Un grand bonjour à nos lecteurs des DOM-TOM. Eh oui, HORS-TEXTE est même lu en Nouvelle-Calédonie et à Tahiti !!!



Hors-texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 20.- l'an.

Le Comité de rédaction est composé de :

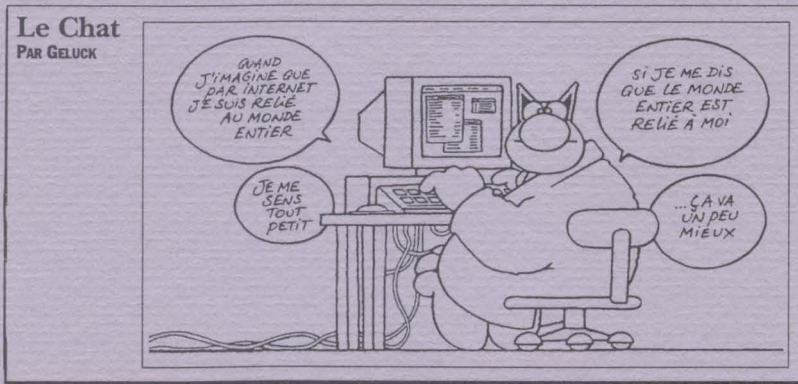
Marie-Christine HUBER, Eric MONNIER, Malou NOETZLIN, Danièle TOSI et Joëlle WALTHER.

Adresse :

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 **Genève 3**



ATTENTION : le numéro du mois de mars 1997 sera supprimé au profit du numéro spécial "25e anniversaire de l'AGBD" qui paraîtra à l'été 1997. Merci d'avance d'en prendre bonne note !

